

#bénévole

#chauffeur

#covoiturage

#déplacement

#Transport

BÉNÉVOLES METTANT LEUR TEMPS ET LEUR VOITURE PERSONNELLE À LA DISPOSITION DES PERSONNES NE POUVANT PAS UTILISER LES TRANSPORTS PROFESSIONNELS

Structure : Pannecé Teillé Solidarité Transport



France

Pannecé Teillé

Pays de la Loire

Pannecé Teillé Solidarité Transport

Pannecé Teillé Solidarité Transport a vu le jour en 2009. Elle se compose de bénévoles mettant leur temps et leur voiture personnelle à la disposition des personnes ne pouvant pas utiliser les transports professionnels (taxi, ambulance Lilas,...) pour des raisons financières, de santé ou professionnelles.

Les communes

Les communes rattachées à l'association sont Mésanger, Riaillé, Pouillé-Les-Coteaux, La Roche-Blanche, Joué sur Erdre et Trans sur Erdre

Nos missions :

- Aide à la personne, au maintien à domicile et à l'insertion dans le milieu de vie. Positionner le service en complément des services officiels (familles, transports publics à la demande et les autres acteurs de la mobilité).
- Accompagner les personnes en manque de moyens pour se déplacer et subvenir à leurs démarches au quotidien.
- Offrir un service à toute génération confondue.
- Pour le médical, nous intervenons uniquement pour les déplacements non pris en charge par l'assurance maladie (voir transports ambulatoires)

Conditions de prise en charge :

Comme cité précédemment, ce service est complémentaire des transports publics. Le bénéficiaire doit obligatoirement solliciter le référent 48 heures MINIMUM voire 4 ou 5 jours avant la mission, ceci afin de faciliter le travail du référent.

Les kilomètres sont comptés à partir du domicile du chauffeur.

Le bénéficiaire signe la fiche de liaison et règle le chauffeur.

Le service est applicable tous les jours de la semaine (sauf le dimanche). Ceci en fonction de la disponibilité des chauffeurs.

Le chauffeur bénévole vient vous chercher à votre domicile à l'heure convenue. L'utilisateur indemnise le chauffeur des frais de déplacement 0,35 € du Km

L'association souscrit une assurance flotte automobile (tous risques) et une assurance responsabilité civile. Ces assurances couvrent le chauffeur, son véhicule et les adhérents transportés pendant la mission

Liens

<https://ptst.fr/>